

Les actes courants		
Consultation de base	G(S)	25
Bébé J 8 M9 M24 (Remplir le carnet de santé)*	COE	46
Enfant suivi risque obésité (3-12ans. 2 fois/an)*/ ***	CSO	46
Consultation contraception prévention(1 seule fois avant 26 ans et anonymisable [☞])***	CCP	46
Acte ponctuel de consultant (sur envoi explicite du MTT)	APC	55

Les actes avec majoration		
Acte coordonné (soins itératifs sur envoi MTT)	G(S) + MCG	30
Suite d'hospitalisation pour pathologie chronique (1 fois dans le mois suivant la sortie)**	G(S) + MSH	48
Suite d'hospitalisation pour insuffisance cardiaque(1 fois dans les 2 mois suivant la sortie)**	G(S) + MIC	48
Consultation initiale d'information cancer ou patho.neurodégénérative***	G(S) + MIS	55
Consultation initiale d'information VIH***	G(S) + PIV	55
Envoi en urgence au spécialiste (RDV sous 48h)*	G(S) + MUT	30
MTT recevant en urgence son patient à la demande du centre de régulation*, **	G(S) + MRT	40
Remplissage complet du premier certificat médical du dossier de demande de droits MDPH***	MPH (converti en CCE)	60

Les actes de nuits et jours fériés non régulés(cabinet,actes urgents seulement)		
20h à 24h et 6h à 8h (appel après 19h, acte après 20h)	G(S) + MN	60
0h à 6h	G(S) + MM	65
Dimanche et jours fériés	G(S) + F	44,06

L'électrocardiogramme		
Electrocardiogramme au cabinet	G(S) + DEQP003	39,26

Les brûlures (nettoyage et pansement)		
Brûlure < 10 cm2 de surface	K9	17,28
Brûlure < 10 cm2 face ou mains	K9 + ½ K9	25,92
Brûlure > 10 cm2 de la surface du corps	K16	30,72
Brûlure > 10 cm2 de la surface du corps face ou mains	K16 + ½ K16	46,08

Télémédecine		
Téléconsultation	TCG	25
Téléconsultation médecin correspondant ou éloigné de la résidence habituelle (avec retour au MG traitant)	TCG + MCG	30

* 100%RO ** Médecin traitant uniquement *** Anonymisation logiciel et/ou feuille papier : MIS et PIV deviennent MTX, CSO et CSE deviennent CCX et MPH devient CCE. Pour la téléconsultation (TCG), les majorations MEG, MUT, MRT sont applicables, ainsi que les majorations nuit (MN), nuit profonde (MM), dimanche et jours fériés (F)

BIEN RÉDIGER UNE FEUILLE DE SOINS PAPIER (NGAP+ CCAM)

Exemple de facturation d'un frottis

Attention, cet exemple est une exception à la règle de non cumul de G(s) ou V(s) avec un acte technique

ACTES EFFECTUES									
(si les actes sont soumis à la formalité de l'accord préalable, indiquez la date de la demande : J J M M A A A A)									
dates des actes	codes des actes	activités	C. CS CNPSY V. VS VNPSY	autres actes (K, CsC, P...) éléments de tarification CCAM	montant des honoraires facturés ①	dépass.	frais de déplacement		
							I.D. ②	I.K.	
							M.D.	nbre.	montant ③
0 2 0 1 2 0 2 0				GS		25			
0 2 0 1 2 0 2 0	J K H D 0 0 1	1				12,46			
J J M M A A A A									
PAIEMENT									
MONTANT TOTAL en euros (1+2+3)					37,46				
L'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire					L'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire				

Une date par ligne

Un code par ligne, sur 7 caractères

Activité 1 (vous êtes l'effecteur)

Frais de déplacement ID +/- IK

LES RÈGLES CCAM

Chaque code CCAM doit être inscrit sur une ligne distincte.

G(S) et VG(S) ne sont pas cumulables avec un acte technique, sauf ECG, frottis ou biopsie cutanée.

Si plusieurs actes sont effectués en CCAM, le second est coté à 50 % et les suivants à 0.

La mention M après le code signale les actes pouvant bénéficier d'une majoration d'urgence. Indiquez M en colonne « Éléments de tarification CCAM » La majoration M est applicable au cabinet et en visite.

Hors garde, le déplacement se cote ID 3,50 € (la MD ne se cote jamais avec un acte CCAM) et les majorations nuit, dimanche... P, S ou F.



COTATION PRATIQUE DU SPÉCIALISTE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

PENSEZ-Y !

FRANCE MÉTROPOLITAINE
Secteur 1 - Au 1^{er} Avril 2022

	Sutures et petite chirurgie			
	Parage suture plaie superficielle de la face < 3 cm	QAJA013 + M	58,23	P-S-F
	Parage/ suture plaie superficielle de la face de 3 à 10 cm	QAJA005 + M	101,33	P-S-F
	Parage/ suture plaie superficielle de la face > 10 cm	QAJA002 + M	109,83	P-S-F
	Parage/ suture plaie superficielle < 3 cm	QZJA002 + M	52,40	P-S-F
	Parage/ suture plaie superficielle de 3 à 10 cm	QZJA017 + M	78,64	P-S-F
	Parage/ suture plaie superficielle > 10 cm	QZJA015 + M	88,56	P-S-F
	Incision ou excision d'un panaris superficiel	MJPA010	38,29	P-S-F
	Excision d'une thrombose hémorroïdaire	EGFA007	62,70	P-S-F
	Tamponnement nasal antérieur	GABD002 + M	54,60	P-S-F
	Extraction uni ou bilatéral de bouchon épidermique du méat acoustique externe	CAGD002	30,03	P-S-F
	Extraction uni ou bilatéral de bouchon de cérumen du méat acoustique externe	CAGD001	19,25	P-S-F

	Infiltrations			
	Infiltration articulation membre supérieur	MZLB001	26,13	
	Infiltration du nerf médian dans le canal carpien	AHLB006	29,48	
	Infiltration articulation vertébrale postérieure	LHLB001	34,17	
	Infiltration articulation membre inférieur	NZLB001	30,82	
	Évacuation collection articulaire du membre inférieur	NZJB001	60,30	P-S-F

	Gynécologie			
	Pose d'un DIU	JKLD001	38,40	
	Changement d'un DIU	JKKD001	38,40	
	Ablation ou changement d'implant sous cutané	QZGA002	41,80	
	Frottis cervico-utérin	G(S) + JKHD001	37,46	

	Dermatologie			
	Exérèse d'un naevus ou tumeur maligne < 5 cm2	QZFA036 + FSD	68,80	P-S-F
	Ablation d'un corps étranger superficiel peau (visage et main)	QAGA003	47,50	P-S-F

	Détrese			
	Traitement de 1 ^{er} recours nécessitant des actes techniques (perfusion, O2,réanimation) et une présence prolongée	YYYY010 + M	74,88	P-S-F

	Traumatologie			
	Contention orthopédique fracture clavicule	MADP001 + M	68,68	P-S-F
	Réduction orthopédique luxation scapulo-humérale	MEEP002 + M	66,58	P-S-F
	Réduction orthopédique pronation douloureuse coude	MFEP001	31,35	P-S-F
	Contention souple d'une articulation membre sup.	MZMP001 + M	58,23	P-S-F
	Attelle de posture ou mobilisation poignet et/ou main	MGMP001	44,89	P-S-F
	Confection d'attelle posture ou mobilisation genou	NFMP002	47,57	P-S-F
	Attelle de posture ou de mobilisation de la cheville	NGMP002	40,87	P-S-F
	Contention souple du genou	NFMP001 + M	68,68	P-S-F
	Contention souple cheville et/ou pied, ou semelle plâtrée	NGMP001 + M	47,78	P-S-F

	Pneumologie			
	Spirométrie standard avec enregistrement	GLQP012	40,28	
	Polygraphie respiratoire nocturne	GLQP007	145,92	

	Neurologie			
	Évaluation de dépression par l'échelle de Hamilton (1 fois par an)	ALQP003	69,12	
	Test d'évaluation d'un déficit cognitif	ALQP006	69,12	
	Séance de rééducation de la fonction vestibulaire labirynthique	CERP002	48,51	

	Majorations Urgences			
	Majoration : 20h à 24h	P	35	
	Majoration : 00h à 08h	S	40	
	Majoration : dimanche ou jour férié	F	19,06	
	Majoration : urgence au cabinet	M	26,88	



Utilisez vos 21 heures de formation par an, indemnisées par le DPC

Retrouvez et réservez toutes nos formations qu'elles soient en présentiel, en distanciel, par journée, par demi-journée ou en soirée sur notre site www.mgform.org

Découvrez nos nouvelles formations (régulièrement renouvelées) comme celle sur « le syndrome des ovaires polykystiques » ou celle intitulée « dépister les troubles "dys" »...etc.



Faites autant de formations que vous le souhaitez. Avec le FAF-PM vous n'avez aucune limite.

Bénéficiez de nos formations même si vous êtes remplaçant(e) (vous cotisez à l'URSSAF)

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes interne, car nous vous réservons toujours quelques places dans nos formations.